

## **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU MORMONT (AIEM)**

### **Décisions du Conseil Intercommunal**

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM porte à la connaissance des électrices et électeurs que dans sa séance du 17 juin 2014, il a :

- Accepté les comptes 2013.
- Accordé le crédit de Fr. 331'500.— et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur la commune d'Orny, à la Route de la Plaine et à la Route du Pré des Pièces.
- Accordé le crédit de Fr. 556'500.— et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de fouille et pose d'une nouvelle conduite d'eau potable Haute Pression entre le site des eHnv et la commune de Pompaples sur le tracé prédéfini, y.c. démolition du réservoir du Grand-Pierraz.
- Accordé le crédit de Fr. 178'300.— et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de construction d'une nouvelle cuve destinée à la défense incendie du hameau du Creux-aux-Loups ainsi qu'à la pose de deux nouvelles bornes hydrantes.

Les électrices et électeurs peuvent consulter les documents de ces décisions au Greffe municipal de chaque commune membre de l'Association.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district aux conditions des art. 112 et ss LEDP dans les 10 jours suivant la présente publication.

**Le Conseil Intercommunal**